



AVIRON DOUELLAIS

Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 18 octobre 2016 à Douelle

Ordre du jour :

- Rapport moral saison 2015-2016
- Rapport d'activité saison 2015-2016
- Bilan financier saison 2015-2016
- Inventaire et besoins matériel
- Montant licences saison 2017-2018
- Budget prévisionnel 2016-2017
- Projets: Formation initiateurs, Rencontre interclubs, Journée découverte ...
- Questions diverses

Présents :

- Mairie Douelle : *Bénédicte LANES (Mme le Maire)*
- Comité Départemental d'Aviron : *Jean-François PONS (Président)*
- Comité Départemental Handisport : *Suzanne BOUDET (Présidente) et Manon PABOIS (agent de développement)*
- Comité Directeur: *Isabelle CAMPARGUE, Magalie DURANCEAU, Bernard FORTIN, Didier FOURNIE et Jean-Marc LAGARDE*
- Membres: *Serge ALBERT, Monique BAFFALIE, Michiel BERKHOUT, Véronique BESSAC, Jacques BONNAVE, Robert CARRAYROU, Stéphanie CORMARY-PEREZ, Christine DAUTRIAT, Michel DELMAS, Joël GARÇON, Fabienne LE MOËL DUMESNIL, Jean-Claude SOULAYRES*

Absents excusés :

- Gérard MIQUEL (Sénateur du Lot), Dominique ORLIAC (députée du Lot), Marie PIQUIE (Vice-Président du Conseil Régional Occitanie), M Serge RIGAL (Président du Conseil Départemental du Lot), Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE (Président du Grand Cahors), Geneviève LASFARGUES (Conseillère Régionale), Maryse MAURY (Conseillère Dép. en charge du Handicap), Catherine PRUNET (Conseillère Dép. en charge du Sport), Marc GASTAL (Conseiller Dép. en charge de la Jeunesse), Alain SAN JUAN (Conseiller au Grd Cahors délégué aux sports), Lise Marie LUNEAU (Directrice DDPPCS), Xavier THURIES (Inspecteur Jeunesse et Sport), Gérard BALMARRY (Président Ligue Midi Pyrénées d'Aviron et Président Aviron Cadurcien), Alain RETAILLEAU (Responsable Police de la Navigation)
- Cécile DOUELLE, Lise et Mireille FERRET, Caroline GIL, Pierre GRANADOS, Kaddour LAZERGUI, Aurélie MANCEAU et Cécile TREIL

Début de séance à 18h30

Est désigné président de la séance : Jean-Marc LAGARDE

Est désignée secrétaire de la séance : Isabelle CAMPARGUE



Rapport moral

de l'assemblée générale du 18 octobre 2016
présenté par Jean-Marc LAGARDE (Président du club)

Je vous souhaite la bienvenue et remercie pour leur présence, Madame Le Maire Bénédicte LANES, Monsieur Jean-François PONS, Président du Comité Départemental de l'aviron et Madame Suzanne BOUDET, Présidente du Comité Départemental Handisport.

En préambule, je rappellerai l'importance de ce moment qu'est une AG où nous faisons le bilan de l'année écoulée avec les points positifs mais aussi les difficultés rencontrées. C'est notre première AG depuis nos premières sorties sur l'eau, aussi, j'espère qu'ensemble, nous allons faire évoluer ce club pour qu'il devienne autonome et reconnu dans le département voire dans la nouvelle région d'Occitanie.

Je suis un président « heureux et fier » !

Cette saison 2015-2016 a réellement été une année charnière pour le club, avec la mise en place du ponton, l'acquisition du garage à bateaux et enfin les premières séances d'initiation et de découverte durant l'été. Tout ceci n'aurait pas été possible sans la contribution importante de Madame Le Maire et de ses adjoints, du Président du Comité Départemental de l'aviron, Jean-François PONS et du concours de l'aviron Cadurcien. Au nom du club MERCI !

Je suis entouré de personnes de qualité dont la motivation reste très forte pour que le club puisse exister et se développer dans les meilleures conditions possible. Aujourd'hui, je souhaite remercier plus particulièrement 3 personnes sans qui le club ne pourrait pas vivre :

- Mon ami, Bernard FORTIN, dit Mac Gyver. Son surnom veut tout dire ! Qui s'occupe également de la sécurité sur l'eau.
- Jean-François PONS, président du Comité Départemental de l'aviron pour son soutien, ses conseils et son bénévolat en tant qu'éducateur sportif.
- Et Michel DELMAS, notre initiateur sportif local, présent également lors des séances dédiées aux personnes à mobilité réduite le samedi après-midi.

Au nom du bureau et pour marquer notre gratitude, j'ai l'immense plaisir de vous offrir ce coffret de vin de Cahors, vinifié bien sûr par un Douellais !

Je souhaite également mettre l'accent sur la bonne humeur et la discipline des licenciés. Cet esprit favorise le bon déroulement des séances et est en parfaite cohésion avec notre projet qui est de : promouvoir les valeurs sportives, être attractif, se faire connaître et mettre en avant la sécurité.

Un grand MERCI à vous toutes et tous, sans vous, le club n'aurait pas pu redémarrer tout simplement.

Je ne terminerai pas mon intervention sans remercier le Conseil Régional, le Conseil Départemental, le Grand Cahors, le CNDS, le Conseil Municipal et nos partenaires locaux, pour leur aide financière non négligeable, ainsi que Monsieur RETAILLEAU, responsable de la Police de l'eau, pour ses conseils en matière de sécurité fluviale.

Je vous remercie de votre attention.

L'ensemble des participants approuve ce rapport.

Isabelle, secrétaire du club, va maintenant vous lire le bilan de notre activité pour cette saison 2015-2016 ainsi que les actions menées et les perspectives à venir.

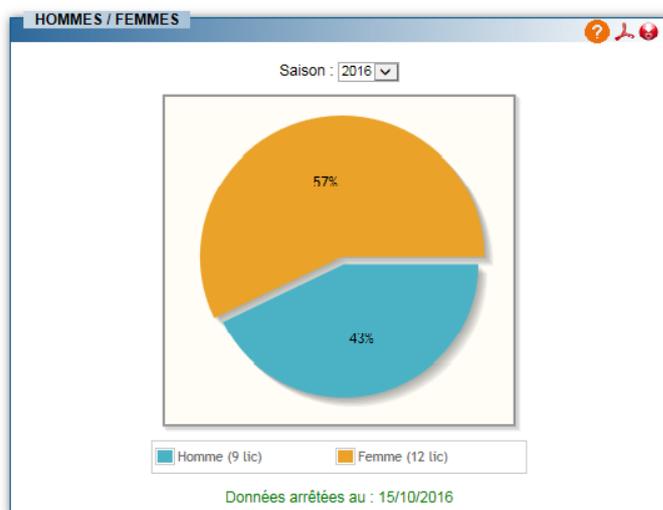
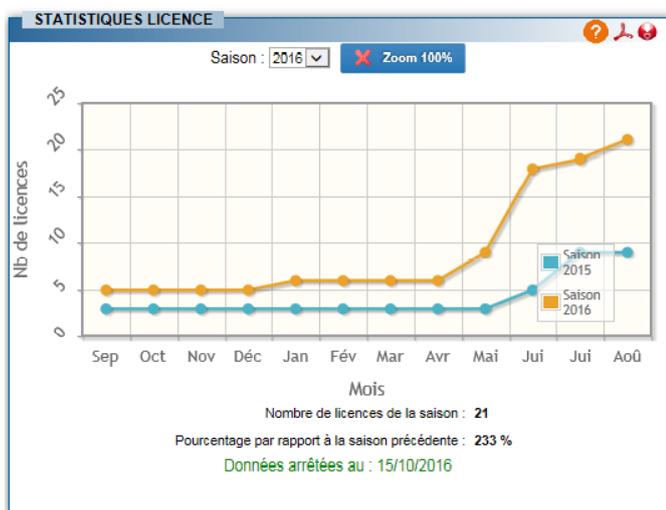
Rapport d'activité

➤ Commençons ce bilan par l'objectif principal et vital de notre club pour cette saison 2015-2016:

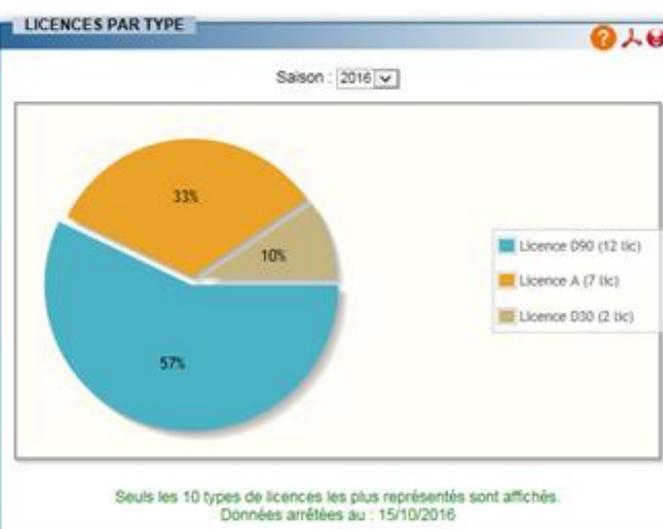
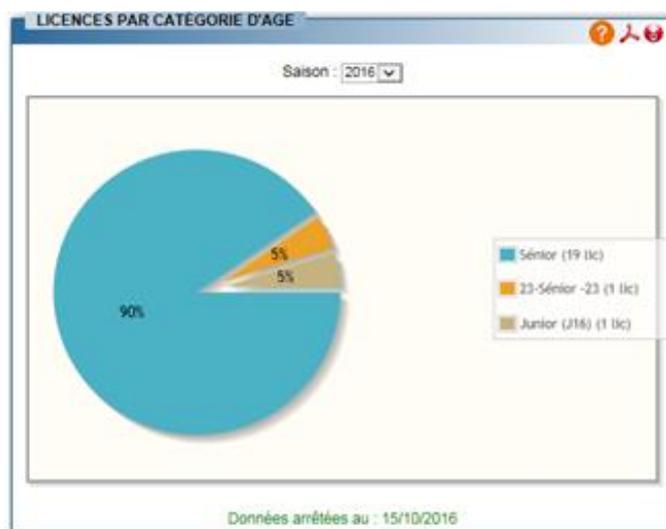
« Augmenter considérablement le nombre d'adhérents »

Condition sine qua non pour la survie de notre club comme nous le verrons avec notre rapport financier.

Bilan plus que positif, ainsi que le démontre les graphiques ci-dessous issus des données de la FFA.
A fin août, nous avons 14 nouvelles adhésions (en majorité féminine), soit 21 licences pour 7 sur N-1.



Licences essentiellement de catégorie sénior et d'une durée de 3 mois seulement (D90): juin-juillet-août



Ces chiffres sont de bon augure pour l'avenir du club.

Un bémol toutefois : une seule personne à mobilité réduite licenciée ainsi qu'un seul junior.

➤ Bilan des projets et événements évoqués lors de notre dernière assemblée générale (8/10/2015).

- **Installation du ponton et de sa passerelle**



La Dépêche du Midi Publié le 12/11/2015 à 03:54, Mis à jour le 12/11/2015 à 08:08

Un ponton d'aviron pour les personnes handicapées

Longtemps souhaitée et sollicitée, la réalisation d'un ponton d'aviron sur la commune de [Douelle](#) accessible aux personnes en situation de handicap, a été présentée puis validée en séance du conseil communautaire du Grand Cahors.

- **Permis bateau:** Effectué avec succès par Bernard FORTIN.
- **Achat avirons :** 4 paires de couple palette Macon + 2 paires de couple palette Hachoire peintes (par Bernard) au couleur du club.
- **Formation d'initiateurs fédéral d'aviron**



- **Formation d'initiateurs fédéral d'aviron**



La Dépêche du Midi Publié le 30/01/2016 à 08:51

Des nouveautés à l'aviron

Le comité départemental d'aviron du Lot, présidé par Jean-François Pons, a organisé le week-end des 23 et 24 janvier, au foyer rural, une session de formation d'initiateur fédéral. Se déroulant sur deux jours, ce stage, animé par l'entraîneur

de Cahors, André Perrot, est destiné à acquérir les compétences spécifiques et nécessaires à la prise en charge d'un groupe de personnes, sous la responsabilité d'un éducateur ou d'un entraîneur.

À cette occasion, les membres du club d'aviron de [Douelle](#) ont fait découvrir à leurs homologues de Cahors, Cajarc, Sénaillac-Latronquière, ainsi qu'à leurs voisins de Bouillac, le nouveau ponton accessible aux personnes en situation de handicap. Ce ponton, financé en grande partie par le Grand Cahors, devrait être inauguré mi-avril, date qui lancera le début des activités de loisirs de l'aviron douellais.

Félicitations à Bénédicte, Bernard, Fabienne, Isabelle, Jean-Marc et Stéphanie qui ont réussi avec succès cette épreuve. Jean-François PONS leur remettra un diplôme en fin de séance.

- **Création site internet et page Facebook**
Mise en service par Magalie DURANCEAU.

Infos, horaires, actualité, contact ... tout est là !

Lien également disponible via le site de la mairie.



• Inauguration du ponton, samedi 16 avril



Publié le 20/04/2016 à 03:50, Mis à jour le 20/04/2016 à 08:20

Les handicapés peuvent embarquer

Une petite centaine de personnes était présente à l'inauguration du nouveau ponton implanté sur le Lot, à Douelle, samedi 16 avril en fin d'après midi. Au moment de couper le ruban, le président du Grand Cahors, Jean-Marc Vayssousse, était entouré d'Alain San Juan, conseiller délégué aux sports du Grand Cahors, de Bénédicte Lanes, maire de Douelle, de Xavier Thuries inspecteur jeunesse et sport, de Geneviève Lasfargues, conseillère régionale, de Marc Gastal, conseiller départemental, et de Jean-Marc Lagarde, président du club aviron de Douelle. Ce projet

d'origine communal a pu voir le jour grâce au Grand Cahors.

D'un montant de 54 000 €, cette structure a la particularité d'être équipé d'un bras orientable permettant aux personnes à mobilité réduite de s'installer dans un aviron ou toute autre embarcation. Le tout jeune club d'aviron de Douelle compte pour l'instant cinq membres actifs, mais reçoit un soutien incontournable du club d'aviron cadurcien.

Dans son discours, Jean-Marc Vayssousse a exprimé sa fierté d'avoir porté ce projet. L'inauguration terminée, les personnes présentes étaient invitées au foyer de Douelle pour partager une agréable collation, juste avant que l'orage ne gronde.

A cette occasion, notre Président a effectué une démonstration de l'utilisation de la potence. Il a également montré ses talents de rameur sur un bateau spécial handi, équipé de flotteurs et d'un siège adapté.



• Garage à bateaux

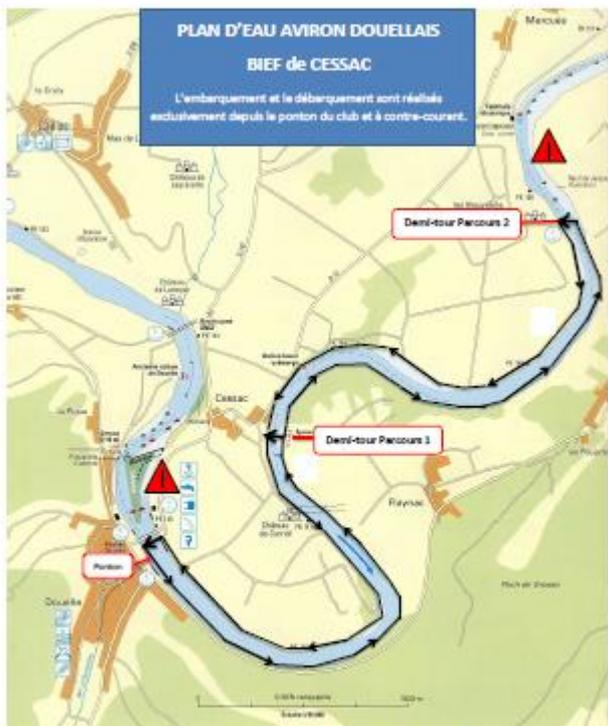
Dans un premier temps, tous les bateaux ont été transférés de Cahors à Douelle (par Bernard et Jean-François) et entreposés dans le séchoir à tabac, de l'autre côté du Lot, en face de la société Le Boat.

Pas du tout fonctionnel pour le club (beaucoup trop loin et surtout pas pratique et dangereux –traversée du pont), mais bien content d'avoir un abri pour nos bateaux !

Grace à une forte implication de Mme le Maire (Merci !), le club a finalement trouvé un local proche du ponton (garage appartenant à Richard MALIQUE). Après quelques travaux d'aménagement (effectué par le trio Bernard_Jean-François_Michel) et d'étanchéité à hauteur de 2 600€ pris en charge par la Mairie, les bateaux ont une nouvelle fois bougé de place pour être transportés dans ce nouveau local. Malheureusement, ce lieu est provisoire puisque le propriétaire envisage des travaux dans un futur proche. À suivre ...

• Sécurité fluviale

Merci à Monsieur RETAILLEAU, police de la navigation, de nous avoir consacré quelques heures pour nous informer et conseiller sur ce que nous devons mettre en place :



- * Schéma du plan d'eau (bief de Cessac) avec son sens de la navigation et ses zones dangereuses.
- * Plan exposé dans notre local à bateaux et à disposition sur le site internet.
- * Mise en place de 2 parcours : débutants (3 km AR) et pratiquants (9 km AR).
- * Mise en place de panneaux annonçant la pratique de l'aviron : fabriqués et installés (au ponton et sur le parcours) par Bernard.



Deux parcours sont définis en fonction du niveau de pratique :

1. Parcours court pour les inexpérimentés (débutants, benjamins minimums) allant du ponton à l'écluse située en amont du château du Cerf, soit environ 2700m (5400m AR).
2. Parcours long pour les expérimentés (cadets, juniors et séniors ayant acquis leur autonomie de pratique et autorisés par le responsable à sortir hors des séances encadrées) allant du ponton à la halte nature située à 100m en aval de la dernière boucle verte du château des Bouyères, soit environ 4800m (9600m AR).

• Démarrage de notre activité avec les premières sorties sur l'eau :

Juin, enfin nous pouvons commencer! Des flyers sont déposés dans les commerces de Douelle.

Malheureusement, suite à une météo pluvieuse, notre séance est annulée et reportée au samedi 11 juin !

Enfin, sous un soleil timide, une dizaine de personnes se présentent pour participer à leur première initiation sur des planches à ramer. A cette occasion, nous avons pu, malheureusement, constater qu'il était difficile de regrouper les personnes valides avec les non valides (potence au milieu du ponton) Aussi, il a été décidé, dans la mesure du possible, de faire la séance pour les PMR le samedi après-midi. Merci à Bernard et Michel ainsi qu'à Stéphanie qui s'est proposée de venir les aider.



- **Deux journées « découverte » cet été**



En juillet, pour le Big Jump.
Participation faible.
Peu de communication de notre part car pas de renfort côté éducateurs.

En août pour la fête de Douelle, sous un soleil de plomb. Bonne participation (de tout âge).
Merci à Jean-François, Chantal et Rémi pour leur aide ainsi qu'à Patrick pour le reportage photos.



Lors de cette après-midi, un malvoyant Douellais, a pu découvrir la sensation de glisse que procure ce sport.
Merci à Chantal du club Cadurcien !



Initiation à l'ergomètre



- **Conclusion et perspectives**

Une saison malgré tout bien remplie. Nous sommes sur la bonne voie. Nous avons encore beaucoup de projets et progrès à réaliser, que ce soit dans l'acquisition et l'entretien de matériel, de formation d'initiateurs voire d'éducateurs ..., mais le club vit enfin et surtout progresse ; C'est bien l'essentiel !

L'ensemble des participants approuve ce rapport.

Bilan financier saison 2015-2016 Présenté par Didier FOURNIE (trésorier)

Didier informe l'assemblée que, sur la saison, nos dépenses ont été supérieures à nos recettes. Le montant total des cotisations n'a pas couvert nos frais de fonctionnement. Nous avons un déficit net de 1 000,43€. Le matériel acheté dont les 6 paires d'aviron, a été possible grâce aux subventions obtenues. D'où, l'importance de trouver des financements publics mais aussi privés.

COMPTES DE RESULTATS AU 31/08/2016			
RECETTES du 1/09/15 au 31/08/16	MONTANT	DEPENSES du 1/09/15 au 31/08/16	MONTANT
		Assurance	386,97
Cotisations	849,40	Frais de fonctionnement	975,10
Licence Annuelle (bureau)	189,40	Adhésion FFA	214,00
Licence Annuelle	0,00	Adhésion FFH (convention FFA-FFH)	0,00
Licence 3 mois (x 12)	600,00	Cotisation Ligue	230,00
Licence 1 mois (x 2)	60,00	Cotisation Comité Départemental	10,00
Licence 7 jours	0,00	Licences (Compte FFA)	467,10
		Licences (Compte FFH)	54,00
Subventions	5 585,64	Frais de matériel	5 622,70
Fonds Régional (Pts matériels)	1 500,00	Avirons (4 Macon + 2 Hachoire)	3 460,80
Fonds Régional (Handicap)	1 200,00	Moteur bateau	700,00
Comité Départemental (Avirons)	2 768,64	Portail local bateaux	533,05
Comité Départemental (Permis)	117,00	Peinture, Essence, Pts matériels	928,85
Ventes diverses	0,00	Frais administratifs	180,74
		Site Internet	140,00
		Divers	40,74
		Frais divers (animation, réception ...)	250,36
Produits financiers	2,15	Frais financiers	21,75
TOTAL DES RECETTES	6 437,19 €	TOTAL DES DEPENSES	7 437,62 €

soit: **-1 000,43 €**

Solde créditeur au 31/08/2015	2 580,11 €	Solde débiteur au 31/08/2015	0,00
Compte CE	2 094,33		
Compte CA	141,63		
Compte FFA	344,15		
Compte FFH	0,00		

Solde créditeur au 31/08/2016	1 579,68 €	Solde débiteur au 31/08/2016	0,00
Compte CE (clôturé)	0,00		
Compte CA	1 416,63		
Compte FFA	163,05		
Compte FFH	0,00		

L'ensemble des participants approuve ce rapport.

Inventaire au 31 août 2016

TYPE DE MATERIEL	NOMBRE	VALEUR	OBSERVATIONS
Bateaux d'aviron			
Planche à ramer Caron 1x	1	400 €	<i>de couleur bleu</i>
Planche à ramer Avirow 1x	2	1 600 €	<i>de couleur orange et blanc</i>
Bateau Découverte Evolution Avirow 1x	3	2 100 €	<i>lourd</i>
Canoë simple avirow 1x	1	1 400 €	<i>équipé handi</i>
Canoë simple Jullien 1x	2	1 400 €	<i>possibilité d'en équipé 1 en handi</i>
Skiff Aviron 1x	3	2 000 €	<i>dont 1 cassé</i>
Canoë double Ramtonic 2x-	2	1 600 €	<i>dames de nage à changer sur 1 canoë</i>
Kayaks			
Canoë kayak monoplace	3	300 €	<i>avec pagaie (x3)</i>
Aviron (paires)			
Couple Macon Carbonne	4	2 225 €	<i>pour canoë double</i>
Couple Hachoire Carbonne	2	1 236 €	<i>pour skiff</i>
Couple Macon Bois	5	-	<i>pour planches à ramer</i>
Couple Macon Bois Handi ou Evolution	2	-	<i>+ courts</i>
Bateau de sécurité			
Coque plastique	1	300 €	
Moteur bateau sécurité	1	700 €	<i>Mariner 9,9 CV - 2 temps - 7,28Kw</i>
Moyen de transport			
Remorque bateau de sécurité	1	300 €	<i>1 essieu</i>
Autres Matériels			
Ergomètre	1	800 €	<i>à utiliser pour l'échauffement</i>
Divers			
Bouées	4	80 €	
Bouées de sauvetage	2	80 €	
Charriot (porte bateau)	3	75 €	<i>fabrication Bernard</i>
Flotteurs (paires)	2	200 €	
Gilets de sécurité	10	150 €	
Petits bancs bois	6	150 €	<i>fabrication Bernard</i>
Planches à pied	2	30 €	
Portants aile	1	100 €	<i>jaune</i>
Rateliers porte-bateaux (4 supports)	2	400 €	
Siège adapté (handi)	1	150 €	
Tréteaux pliants	10	200 €	<i>dont 2 handi</i>
Tuyau arrosage + enrouleur	1	10 €	
Valeur totale		17 986 €	

Nos besoins

- 4 dames de nage complète, soit 160€, *pour équiper le deuxième canoë double.*
- 4 paires d'avirons de couple Hachoire Carbonne, soit 2520€, *pour équiper la Yolette 4 de couple avec barreur (4x+) que nous venons d'acquérir grâce à Jean-François PONS et André PERROT.*
- 1 siège adapté + flotteurs + avirons, soit 1 261€, *pour équiper un deuxième canoë en handi.*

Montant licences saison 2017-2018

Afin de pallier aux frais de fonctionnement annuel du club, les membres du bureau propose de revoir le montant des licences pour la prochaine saison. Un vote à la majorité a eu lieu pour chaque cotisation. Ci-dessous le résultat de ces votes.

Licence Annuelle	Saison 2016-2017	Saison 2017-2018
1 adhérent	100€	110€
2 adhérents (même foyer fiscal)	80€	85€
Enfant (11 à 16 ans)	80€	80€
Licence Découverte		
3 mois consécutifs	50€	55€
1 mois	30€	35€
1 séance (période estivale)	20€	20€

Budget prévisionnel saison 2016-2017

Il est primordial pour le club d'avoir au minimum 26 licences annuelles pour couvrir les frais de fonctionnement (assurance + affiliations) + quelques frais divers (administratifs, animation...).

L'achat de matériel est lié au montant des subventions obtenues.

A ce jour, nous devrions bénéficier de : 50% sur une facture avec la FFH et de 2 000€ du CA.

Nous sommes en attente du Fonds Régional d'accessibilité à la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap. D'autres demandes de subventions sont envisagées : Région, Rotary...

Remarque : n'hésitez pas à contacter un membre du bureau, si vous avez des idées de rentrée d'argent ou si vous connaissez un bienfaiteur !

PREVISIONNEL SAISON 2016-2017			
RECETTES du 1/09/16 au 31/08/17	MONTANT	DEPENSES du 1/09/16 au 31/08/17	MONTANT
		Assurance	387,00
Cotisations	2 234,00	Frais de fonctionnement	1 522,00
Licence Annuelle (bureau) 6x39€	234,00	Adhésion FFA	214,00
Licence Annuelle 20x100€	2 000,00	Adhésion FFH (convention FFA-FFH)	0,00
Licence 3 mois (x 12)		Cotisation Ligue	230,00
Licence 1 mois (x 2)		Cotisation Comité Départemental	10,00
		Licences (Compte FFA) 26x39€	1 014,00
Subvention de Fonctionnement	200,00	Licences (Compte FFH) 2x27€	54,00
Mairie Douelle			
Subventions Matériel sportif	3 000,00	Frais de matériel	3 000,00
Fonds Régional (Pts matériels)			
Fonds Régional (Handicap)		Frais administratifs	100,00
Comité Départemental			
		Frais d'animation et réception	400,00
		Frais divers	15,00
Produits financiers	0,00	Frais financiers	10,00
TOTAL DES RECETTES	5 434,00 €	TOTAL DES DEPENSES	5 434,00 €

soit: **0,00 €**

Projets et rappels en matière d'organisation

➤ Formation

• **Initiateur Fédéral d'Aviron**

Le diplôme d'Initiateur Fédéral sanctionne le premier niveau de formation. Son titulaire doit être capable de mettre en place la sécurité adaptée pour accueillir et prendre en charge un groupe restreint dans le cadre de consignes précises. Il s'adresse à tous les licenciés qui souhaitent participer à l'encadrement sportif à titre bénévole mais également aux licenciés qui souhaitent enrichir ses connaissances et de mieux comprendre le milieu dans lequel l'aviron se pratique ainsi que les règlements qui le régissent.

Le contenu de cette formation est réparti en 6 domaines : Histoire, Matériel, Sécurité, Technique, Pédagogie et Environnement institutionnel.

La ligue Midi Pyrénées organise cette formation le week-end du 11-12 février 2017 à Bressols (82) et Villemur (31). Date limite des inscriptions : jeudi 10 novembre. S'adresser à Isabelle.

• **Educateur Fédéral d'Aviron**

Le diplôme d'Educateur Fédéral sanctionne le deuxième niveau de formation. Son titulaire doit être capable d'encadrer un groupe en toute autonomie et d'initier et perfectionner des rameurs de compétition jusqu'à un niveau régional.

➤ Rencontre interclubs

Des rencontres avec les clubs Lotois mais aussi de Bouillac (12) sont réalisées tous les ans. Notre club se doit de participer à ces journées d'échanges mais aussi d'en organiser une sur son site afin de faire découvrir son bief et ses installations. Date à fixer en fonction du calendrier départemental et régional.

➤ Journées découvertes

Ces journées sont bénéfiques pour le recrutement de nouveaux licenciés. Nous nous devons d'en organiser une, voire deux : au printemps pour permettre aux personnes de poursuivre avec la licence 3 mois et début septembre pour la saison à venir.

N'oublions pas la journée avec le Big Jump et l'animation pour la fête du village.

Si vous avez des idées ou des suggestions sur les actions à mener et les projets futurs que nous pourrions envisager au sein de notre association, nous sommes à votre disposition pour en discuter.

Divers

➤ Horaires

Pas de modification, même avec le changement d'heure fin octobre : Rdv le samedi matin à 9h. Il est important de respecter cet horaire afin de constituer les bateaux (x4, x2 ...)

➤ Sécurité

Des troncs d'arbre gênent la navigation ; un message sera envoyé à M. RETAILLEAU
Idem pour le panneau de sécurité (attention aviron) installé le long du parcours et qui a disparu.

➤ Solidarité

Un appel est fait à 4 licenciés pour aider Bernard à manipuler la yolette pour une réparation ainsi que pour faire une réorganisation des bateaux sur les racks (mettre les moins utilisés en hauteur).
L'après-midi de jeudi est fixée. Merci à Michel, Jean-Claude et Serge !

➤ Intervention Jean-François PONS

Remercie les licenciés présents et se félicite de la bonne ambiance du club.

Rappelle que le Comité Départemental participe à 1/3 du montant des frais pour le permis bateau et qu'en principe le club participe également à 1/3. Reste donc 1/3 à la charge du licencié.

Rappelle également que cette personne doit être titulaire du diplôme d'Initiateur Fédéral.

Termine en annonçant sa démission de la présidence du Comité Départemental d'Aviron. Précise qu'il faudrait que le club soit représenté au minimum par 3 personnes (actuellement, il y a Isabelle, Bernard et Jean-Marc) et espère vivement que quelqu'un du club saura répondre présent pour intégrer le bureau.

➤ Intervention de Madame Le Maire

Remercie les membres du bureau de son invitation. Rappelle à Jean-Marc les instants de doute et de solitude auxquels il a fait face pour remettre debout ce club. Félicite tous les licenciés présents que ce soit pour leur bénévolat ou pour leur motivation.

- **Garage à bateaux**

Richard MALIQUE, le propriétaire, n'a pas obtenu de permis de construire (zone inondable). Il ne peut donc pas faire les travaux envisagés ; de ce fait, le club peut espérer bénéficier de ce local encore quelques temps.

- **Subvention**

Le Conseil Municipal nous accorde cette année la somme de 100€.

- **Découverte de l'aviron**

Faire découvrir l'aviron aux enfants durant les activités périscolaires : lundi, mardi et jeudi de 16h à 17h
Proposition à étudier avec les personnes concernées.

➤ Intervention de Suzanne BOUDET

Remercie les membres du bureau pour son invitation et se réjouit de l'ampleur que prend le club aussi bien au niveau des valides que des personnes à mobilité réduite.

Concernant les subventions, rappelle qu'il existe une convention entre la FFH et les Bouchons d'Amour.

Fin de la séance à 20h30

Le président remercie l'assemblée et invite les présents à un pot de l'amitié.